

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023-2024

Nom: Prénom: Sexe:

Représentant légal Nationalité: Date de naissance:

Adresse:

Adresse mail: Portable:

TARIFS ANNUELS 1/09-31/08	ADULTE	COUPLE (par pers)	18/25 ans	7/17 ans	5/ 6 ans	3/4 ans
COTISATION TERRAINS INTERIEURS/EXTERIEURS	250	220	160	125	60	60
COTISATION TERRAINS EXTERIEURS	160	140	100	80	40	40
DONT LICENCE FFT	32	32	32	22	12	12

TARIFS 1/2 SAISON 1/03-31/08	ADULTE	COUPLE (par pers)	18/25 ans	7/17 ans	5/ 6 ans	3/4 ans
COTISATION TERRAINS INTERIEURS/EXTERIEURS	160	140	100	80	40	40
COTISATION TERRAINS EXTERIEURS	100	90	60	50	20	20
DONT LICENCE FFT	32	32	32	22	12	12

TARIFS DES COURS	ADULTE	ECOLE DE TENNIS 1H30	ECOLE DE TENNIS 1H00	MINI TENNIS	BABY TENNIS	CENTRE D'ENTRAINEMENT 2 CRÉNEAUX	CENTRE D'ENTRAINEMENT 3 CRÉNEAUX
DE 18/09 AU 15/06	450	400	270	180	130	650	950
DURÉE EN MN DES SÉANCES	90	90	60	60	45	90	90

A COMPLÉTER

COTISATION ANNUELLE EXT/INT	
ADULTE	
COUPLE (par pers)	
18/25 ans	
7/17 ans	
5/ 6 ans (mini Tennis)	
3/4 ans (baby tennis)	

COTISATION ANNUELLE EXTERIEURS	
ADULTE	
COUPLE (par pers)	
18/25 ans	
7/17 ans	
5/ 6 ans (mini Tennis)	
3/4 ans (baby tennis)	

COURS COLLECTIFS	
ADULTE	
ECOLE DE TENNIS 1H30	
ECOLE DE TENNIS 1H00	
5/6 ans (mini Tennis)	
3/4 ans (baby tennis)	
Centre d'entraînement 2 créneaux	
Centre d'entraînement 3 créneaux	

COTISATION 1/2 SAISON EXT/INT	
ADULTE	
COUPLE (par pers)	
18/25 ans	
7/17 ans	
5/ 6 ans (mini Tennis)	
3/4 ans (baby tennis)	

COTISATION 1/2 SAISON EXTERIEURS	
ADULTE	
COUPLE (par pers)	
18/25 ans	
7/17 ans	
5/ 6 ans (mini Tennis)	
3/4 ans (baby tennis)	

TOTAL À REGLER	

MOYEN DE PAIEMENT	
TEN'UP	
Chèque	
Espèce	

Par la présente, j'autorise le club à utiliser l'image de mon enfant pour une promotion interne et externe (site internet, réseaux sociaux, affichage club). Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Nous vous rappelons que les cours sont dus à l'année entière et sont non remboursables. L'abandon en cours d'année ne donne lieu à aucun remboursement, sauf en cas de blessures et sur présentation d'un certificat médical.